



DÉCLARATIONS D'APTITUDE AU CONTACT DES DENRÉES ALIMENTAIRES



OBJECTIFS

- Identifier les problèmes de sécurité des aliments liés à l'utilisation des emballages et matériaux au contact des aliments, notamment les problématiques de migration,
- Connaître la réglementation relative aux matériaux au contact des denrées alimentaires,
- Faire le point, en pratique, sur la déclaration d'aptitude au contact des aliments : son importance, son rôle, son contenu, les outils à disposition des industriels...
- Apprendre à exploiter les déclarations d'aptitude au contact des aliments, en faire une vraie donnée d'entrée de votre système d'analyse des dangers.

Référence
EM010

Prix
750 € HT (+TVA 20 %)

Horaires : 9h00–17h30
Durée : 1 jour (7 heures)

Lieu et date
Rennes : 5 octobre 2017

Cette journée vous permettra d'identifier les problèmes liés à l'utilisation des matériaux contact en IAA, et de faire un point sur la réglementation en vigueur et les responsabilités juridiques des différents acteurs de la chaîne. Elle vous donnera également des éléments pratiques pour mieux interpréter et utiliser les déclarations d'aptitude au contact des DA et en faire une véritable donnée d'entrée de votre système HACCP.

LIENS ENTRE MATÉRIAUX AU CONTACT ET SÉCURITÉ DES ALIMENTS

- Définitions / rappel des problématiques et connaissances scientifiques sur la migration ; notion de risque, gravité des effets sur la santé.

LA RÉGLEMENTATION SUR L'APTITUDE AU CONTACT DES ALIMENTS

- Les textes applicables : emballages et machines
- Les évolutions réglementaires, notamment en matière de test de migration (matières plastiques : règlement UEn°10/2011)
- Responsabilités juridiques pour les fabricants et pour les utilisateurs

INTERVENANT

Olivier RONDOUIN - Consultant formateur en qualité, sécurité des aliments et conception hygiénique.

PUBLIC

Ingénieurs et techniciens des services Qualité, Production et Technique des IAA utilisatrices d'emballages et de machines.

PEDAGOGIE

Pédagogie participative : alternance d'exposés illustrés d'un support Powerpoint, d'échanges interactifs et de travaux dirigés.

EVALUATION

Questionnaire d'évaluation des connaissances et questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client en fin de stage.

PRE-REQUIS

Absence de pré-requis

EXERCICES

- Analyse de déclarations de conformité au contact des denrées alimentaires pour des emballages et des matériels
- Discussion sur les éléments à retrouver sur de tels certificats

LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ POUR UN USAGE AU CONTACT DES DENRÉES ALIMENTAIRES

- La démarche pour démontrer l'aptitude au contact
- Les déclarations type ANIA / CLIFE et ANIA / FIM / EHEDG France
- Comment les gérer, comment les rédiger ?
- Les notions incontournables à retrouver dans une déclaration de conformité
- Comment interpréter leur contenu ?
- Exploitation des déclarations de conformité : une donnée d'entrée de votre HACCP

DECLARATION DE CONFORMITÉ A LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX MATÉRIAUX DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS AU CONTACT DES DENRÉES ALIMENTAIRES, selon l'article 16 du Règlement (CE) N° 1831/2003

Je soussigné Madame / Monsieur (ayer la mention inutile)
 Société / Organisme (ayer la mention inutile)
 de l'adresse suivante: (ayer la mention inutile)
 Adresse :
 agissant en qualité de (fonction du déclarant) :
 déclare que les matériaux destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires et constitués de l'équipement référencé chez le client de la façon suivante (références des spécifications de la commande ou de l'article chez le client)
 appartiennent aux familles de matériaux listées dans le tableau ci-après.

Je déclare ces matériaux conformes aux exigences :
 - du Règlement (CE) n° 1831/2003 du 27 octobre 2003 modifié ;
 - du Règlement (CE) n° 2023/2006 du 22 décembre 2006 modifié ;
 - des textes réglementaires et/ou autres textes de référence listés dans le tableau ci-dessous :

Cocher les familles* de matériaux concernés	Préciser les différents textes complémentaires applicables ci-dessous. Si aucun texte n'est applicable pour les matériaux cochés, le préciser
<input type="checkbox"/> Matériaux et objets actifs et passifs	
<input type="checkbox"/> Cellulose	
<input type="checkbox"/> Céramiques	
<input type="checkbox"/> Latex	
<input type="checkbox"/> Caoutchoucs	
<input type="checkbox"/> Verre	
<input type="checkbox"/> Réseaux échangeurs d'ions	
<input type="checkbox"/> Métaux et alliages	
<input type="checkbox"/> Papier et carton	
<input type="checkbox"/> Matières plastiques	
<input type="checkbox"/> Encres d'impression	
<input type="checkbox"/> Adhésifs végétaux	
<input type="checkbox"/> Silicium	
<input type="checkbox"/> Textiles	
<input type="checkbox"/> Vernis et revêtements	
<input type="checkbox"/> Cires	
<input type="checkbox"/> Bois	
<input type="checkbox"/> Autre (préciser dans ce cas) :	

* voir le Annex I du Règlement (CE) n° 1831/2003

Cette conformité s'entend :
 • pour la référence de commande
 • sous réserve du respect des conditions de stockage, de manipulation et d'utilisation préconisées par le déclarant et/ou définies au moment de l'appel d'offre (préciser les types d'aliments et les conditions de contact) :
 • sous réserve de l'utilisation de pièces de rechange d'origine, et en tenant compte des caractéristiques particulières du matériau ou de l'équipement.

Modèle de déclaration de conformité - Version V2 (07/2014) 1/2



LES +

Possibilité pour les stagiaires de venir avec leurs propres déclarations de conformité pour les étudier et commenter durant le stage.



BULLETIN D'INSCRIPTION

N° Existence : 53 29 000 6329 • N° TVA : FR 4530696427100036

À retourner par fax au 02 98 10 24 46
ou par email à formation.inter@adria-formation.fr
ou par courrier à : ADRIA Développement Créac'h Gwen
29196 QUIMPER Cedex

Renseignements : Tél. 02 98 10 18 55

Au stage : EM010 - Déclarations d'aptitude au contact alimentaire Date et lieu : 5 octobre 2017 à Rennes

PARTICIPANT(S) (Merci de compléter cette partie **en totalité** pour éviter toute erreur)

Mme M. Nom : Prénom :
Fonction : Email :

Mme M. Nom : Prénom :
Fonction : Email :

Responsable hiérarchique :

Mme M. Nom : Prénom :
Fonction : Email :

Responsable de formation :

Mme M. Nom : Prénom :
Fonction : Email :

Personne chargée du dossier :

Mme M. Nom : Prénom :
Fonction : Email :

ENTREPRISE

Société : Effectif :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél. : Fax :
Code T.V.A. Européen : N° SIRET : Code NAF :

RÈGLEMENT et DOCUMENTS LÉGAUX

Les frais sont pris en charge par votre société :

* Ces frais correspondent aux frais d'animation, d'enseignement, de documentation et au repas du midi. L'hébergement et la réservation sont à vos soins (une liste d'hôtels vous sera communiquée à la confirmation du stage).

Ci-joint un chèque de € TTC à l'ordre de "ADRIA Développement"

Règlement à réception de la facture

Le règlement est pris en charge par votre fonds de financement : merci de renseigner les champs suivants

Organisme :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél. : Fax :
Votre n° d'adhérent : Date d'envoi de la prise en charge :
N° de dossier :

* Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur vous est adressée. Un exemplaire est à nous retourner signé et revêtu du cachet de votre entreprise avant la formation.

* La facture est adressée à l'issue du stage accompagnée de l'attestation de présence et du programme du stage.

CONDITIONS DE VENTE

La signature de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation des conditions de vente suivantes :

Toute inscription annulée dans les dix jours ouvrés précédant le début du stage donnera lieu à une facturation partielle du stage.

ADRIA Développement se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation si l'effectif n'est pas suffisant au plus tard une semaine avant le début de la formation.

Fait à : le : Signature du Responsable :
et cachet de l'entreprise

Je recevrai dans les meilleurs délais la confirmation de cette inscription.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.



▶ AVANT L'INSCRIPTION

Inscrivez-vous le plus tôt possible et dans l'idéal au minimum un mois avant le stage pour une meilleure organisation.

▶ MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Complétez le bulletin d'inscription ou établissez un bon de commande, en reprenant les rubriques du bulletin d'inscription le cas échéant.
2. Retournez-le :
 - < Par mail à formation.inter@adria-formation.fr
 - < Par fax au 02.98.10.24.46
 - < Par courrier à ADRIA Développement
Secrétariat Formations Inter-entreprises
ZA Créac'h Gwen - 29196 Quimper Cedex
3. Dès réception de votre bulletin, nous enregistrons votre inscription et en accusons réception par mail. Veuillez à bien renseigner vos coordonnées.
4. Environ deux semaines avant la session, nous vous adressons :
 - < La convention de formation
 - < Une convocation nominative par participant
 - < L'adresse du lieu de formation et le plan d'accès
 - < Une liste d'hôtels pour vous loger (réservation à votre charge)
 - < Le programme détaillé et les horaires

▶ TARIFS

Nos prix catalogue sont à majorer de la T.V.A. au taux en vigueur à la date de facturation. Ils englobent les frais d'animation, les déjeuners, les pauses, et les documents pédagogiques.

▶ REMISES FIDÉLITÉ

Souhaitant favoriser la participation des salariés de votre entreprise à nos formations, l'ADRIA vous propose des remises en fonction du nombre d'inscriptions sur l'année :

- < Réduction de 5% sur les 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} inscriptions
- < Réduction de 10% sur les 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} inscriptions
- < Réduction de 15% sur la 10^{ème} et plus

Cas particulier : Pour l'inscription d'un deuxième salarié à une même formation (même programme et même date), vous bénéficiez de 10 % de remise sur la 2^{ème} inscription. Cette offre n'est pas cumulable avec le programme de remise ci-dessus.

▶ PAIEMENT

Dès l'inscription ou à réception de facture à l'issue de la formation,

- < Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « ADRIA Développement »
- < Par virement bancaire

Mentionnez clairement votre adresse de facturation en précisant celle de votre OPCA ou FAF le cas échéant.

La demande de prise en charge auprès de votre organisme payeur doit être faite avant le début de l'action de formation. La notification de prise en charge de l'organisme payeur sera remise à l'ADRIA au plus tard le 1^{er} jour de la formation.

Adria Développement est un organisme de formation professionnelle agréé sous le n° existence 53290006329.

▶ DOCUMENTS LÉGAUX

Nous vous adressons :

- < A la confirmation du stage, une convention de formation professionnelle continue, établie selon les textes en vigueur. Un exemplaire est à nous retourner signé, revêtu du cachet de votre entreprise, **avant le début du stage.**
- < A l'issue de la formation, joints à la facture, un programme et l'attestation de présence nominative.

▶ ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

< Modification :

Vous pouvez à tout moment remplacer un stagiaire par un autre.

< Annulation tardive :

Pour toute inscription annulée dans les 10 jours ouvrés précédents le début du stage, il vous sera facturé 10 % du prix total du stage. Pour toute inscription annulée dans les 5 jours ouvrés précédents le début du stage, il vous sera facturé 50 % du prix total du stage.

< Annulation ou abandon en cours de stage :

Facturation intégrale.

Une annulation n'est effective que lorsqu'elle a été confirmée par mail ou par courrier.

▶ ANNULATION OU MODIFICATION DU FAIT DE L'ADRIA

L'ADRIA se réserve le droit de remplacer un intervenant par un autre, de compétences équivalentes, sans que le contenu de la formation n'en soit altéré.

L'ADRIA se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session, au plus tard une semaine avant la date du stage, si le nombre de stagiaires ne permet pas de réaliser la formation dans les conditions optimales sur le plan pédagogique.

Dans ce cas, l'ADRIA procède au remboursement du droit d'inscription dans les meilleurs délais. Toute indemnisation allant au delà de ce remboursement sera exclue.

L'ADRIA se réserve la possibilité de modifier le planning prévisionnel établi au catalogue et s'engage à tenir informé le client de toute modification attachée à une session : date, lieu, prix, durée du stage.

Une mise à jour du catalogue est réalisée sur notre site Internet www.adria-formationagroalimentaire.fr

▶ SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques remis lors des formations sont couverts par le droit d'auteur. Toute reproduction ou diffusion sans autorisation, dans un but commercial ou non commercial, sur quelque support que ce soit, est interdite.

ADRIA Développement

Créac'h Gwen - 29196 QUIMPER cedex

Service Formations Inter-Entreprises :

Tél : 02 98 10 18 55 – Fax : 02 98 10 24 46

Mail : formation.inter@adria-formation.fr

Association loi de 1901 - N° SIRET 306 964 271 00036
N° EXISTENCE 53290006329 - N° TVA FR4530696427100036